DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE



DÉLIBÉRATION N°2023-140 - PROPOSITION D'ADMISSIONS EN NON-VALEUR (BUDGET PRINCIPAL)

Le 12 décembre 2023, à dix-huit heures quarante-et-une minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation: le mercredi 6 décembre 2023

Nombre de membres:

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	20
Excusés	13

Présents:

Mme Danielle CORNET – M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie MORAND - Mme Sylvie FUSELLIER – M. Philippe ROUAUD Mme Hélène MAVÉRAUD - M. Stéphane MÉREL - Mme Muriel MAHÉ - M. Armel MOYON – M. Paul LONGATTE M. Christian BURLOT - M. Jean-François GAUTIER - M. Sébastien SOURGET - Mme Magali ANDRZEJEWSKI Mme Caroline SOUFFLET - M. Régis GANDON - M. Sébastien COIRRE - Mme Sabrina DUVAL - Mme Nadège BLANCHARD M. André THIBAUDEAU

Excusés:

Mme Eliane RENAUT (pouvoir à Mme Hélène MAVÉRAUD)

Mme Valérie ROSE (pouvoir à Mme Sylvie MORAND)

Mme Françoise CRAND (pouvoir à Mme Muriel MAHÉ)

M. Gabriel DUVAL (pouvoir à M. Christian BURLOT)

M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ (pouvoir à Mme Sylvie FUSELLIER)

Mme Souad TERRASSIN (pouvoir à Mme Nadège BLANCHARD)

Mme Lætitia GUTH (pouvoir à Mme Magali ANDRZEJEWSKI)

Mme Margareth SAMSON (pouvoir à M. André THIBAUDEAU)

Mme Christel NORMAND (pouvoir à Mme Danielle CORNET)

M. Brice CLOUET (pouvoir à M. Stéphane MÉREL)

M. Erwan TANNNEAU (pouvoir à M. Régis GANDON)

M. Jonathan HERVÉ (pouvoir à M. Philippe ROUAUD)

Mme Maddy SAVALLE (pouvoir à M. Sébastien COIRRE)

Secrétaire de séance :

Mme Nadège BLANCHARD

Rapporteur:

M. Stéphane POILVÉ, 1er Adjoint délégué aux Finances

Les **admissions en non-valeur** sont des créances dont le recouvrement ne peut être effectué pour cause d'insolvabilité, d'absence de débiteurs ou de faiblesse des montants restant à recouvrer, donc des créances contentieuses non recouvrables. Sauf décision du juge des comptes, l'admission en non-valeur décharge l'agent comptable de sa responsabilité pécuniaire.

Accusé de réception en préfecture 044-214401291-20231212-2023-140-DE Date de télétransmission : 13/12/2023 Date de réception préfecture : 13/12/2023 Date de réception préfecture : 13/12/2023 Date de réception préfecture : 13/12/2023 pour la prise en charge d'une admission en non-valeur d'un montant de 14 328.37 € (budget principal - Loyer - Restauration scolaire - Périscolaire);

CONSIDERANT qu'aucune poursuite ne peut être effectuée à l'encontre des tiers concernés, les montants à recouvrer étant inférieurs au seuil de poursuite, ou les poursuites étant restées sans effet.

VU l'avis favorable de la Commission Finances, en date du 4 décembre 2023 ;

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De prononcer l'admission en non-valeur à hauteur de 14 328.37 € (budget principal Loyer Restauration scolaire - Périscolaire).
- D'autoriser Mme le Maire, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre, A Pont-Château, le 13 décembre 2023

Le secrétaire de séance, Nadège BLANCHARD

Le Maire, Danielle CORNET





Prénom - Nom de l'auteur : Danielle CORNET

Qualité de l'auteur : Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

13/12/2023 - De la transmission au contrôle de légalité le :

Le présent document peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale (6 allée de l'île Gloriette – C.S 24111-44041 NANTES CEDEX) ou par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible à partir du site internet <u>www.telerecours.fr</u>. Un recours gracieux pourra préalablement être réalisé dans le même délai auprès de la Mairie, place Dominique David, 44160 Pont-Château.